

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR TIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Informations générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

N° P19-

068323

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 01669

Société : RAM.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : MME ESSARI Fatima

Date de naissance : 25/02/57

Adresse : hab. telle.

Tél. : 0600491816

Total des frais engagés : 1322,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 18/05/2011

Nom et prénom du malade : ESSARI Fatima Age:

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

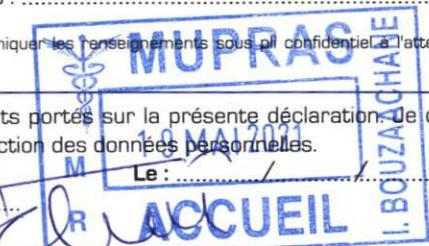
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

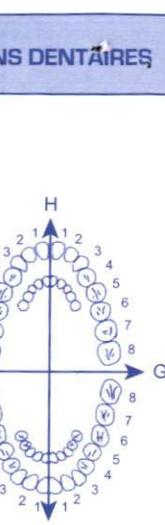
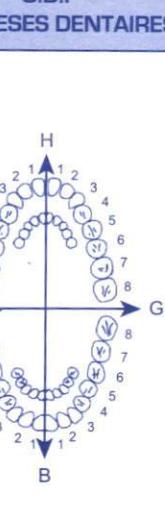
Fait à :

Signature de l'adhérent [e] :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
18/05/2021	ECG	1	400 Dhs	

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>Mme ENTASSI MANSOUR PHARMACIE EL MANSOUR 63 - 65 Bd Yacoub El Mansour Tél.: 05 22 25 52 04 - Casablanca</i>	18/05/2021	222,60

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES																		
Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.																		
Important : Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan																		
	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient															
CCEFFICIENT DES TRAVAUX																		
MONTANTS DES SOINS																		
DEBUT D'EXECUTION																		
FIN D'EXECUTION																		
	DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE		CCEFFICIENT DES TRAVAUX															
	<table border="1" style="margin-left: auto; margin-right: auto;"> <tr> <td style="text-align: center;">H</td> <td style="text-align: center;">25533412</td> <td style="text-align: center;">21433552</td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">D</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> <td style="text-align: center;">00000000</td> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">B</td> <td style="text-align: center;">35533411</td> <td style="text-align: center;">11433553</td> </tr> </table> <td colspan="2"></td>		H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	D		00000000	00000000	B		35533411	11433553		
	H	25533412	21433552															
	D	00000000	00000000															
	D		00000000	00000000														
	B		35533411	11433553														
	<p>(Création, remont, adjonction) Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>		MONTANTS DES SOINS															
			DATE DU DEVIS															
			DATE DE L'EXECUTION															

Docteur ACHOURI M.

Professeur à la F.M.C

NEUROCHIRURGIEN

Diplômé de la Faculté
de Medecine de Marseille-France
Membre de la SNL Française
76, Bd.Abdelmoumen Résidence
Koutoubia 4^{ème} étage - Casablanca
E-mail : machouri2002@yahoo.fr



الدكتور عشوري م.

أستاذ بكلية الطب

اختصاصي في أمراض و جراحة الدماغ

و الأعصاب والعمود الفقري

خريج كلية الطب ببرسيليا - فرنسا

76. شارع عبد المومن

إقامة كتبية. الطابق 4

الدار البيضاء

Le 18/05/2021

Reçu

Mme, Melle, Mr : ESSARI

Fatima

Le montant de : 4000 Dh + 400 Dh

Pour : S + EFG

Professeur M. ACHOURI
Neurochirurgien
Signature :
76. Bd. Abdellatif Résidence
Koutoubia 4^{ème} étage - Casablanca
Tél : 05 24 98 75

Docteur ACHOURI M.

Professeur à la F.M.C

NEUROCHIRURGIEN

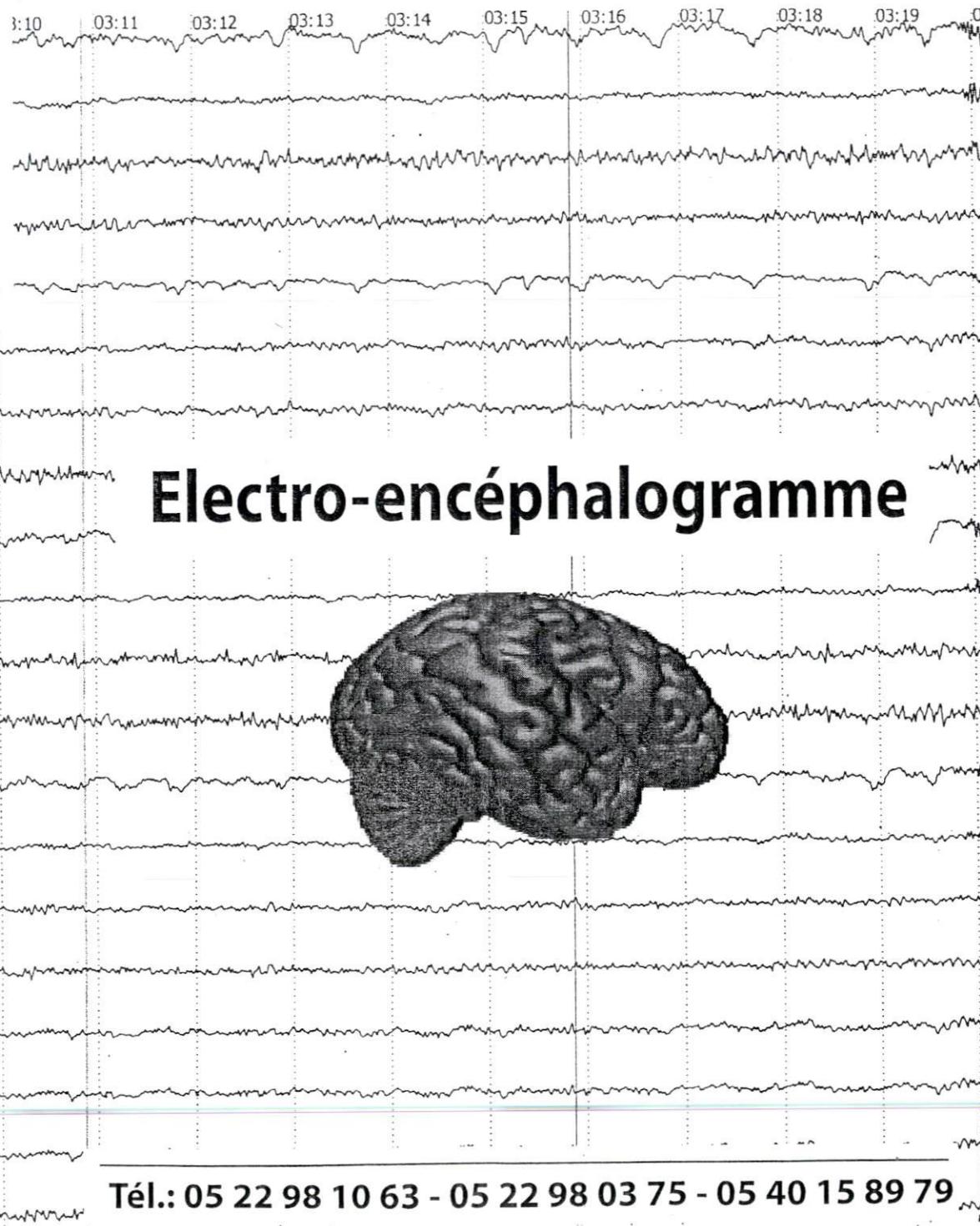
Membre de la SNL Française

76, Bd. Abdelmoumen

Résidence Koutoubia

4^{ème} étage - CASABLANCA

email : machouri2002@yahoo.fr



الدكتور عشوري م ،
أستاذ بكلية الطب
اختصاصي في أمراض و جراحة الدماغ
و الأعصاب والعمود الفقري
76. شارع عبد المومن
إقامة كتبية. الطابق 4
الدار البيضاء

Electro-encéphalogramme

Tél.: 05 22 98 10 63 - 05 22 98 03 75 - 05 40 15 89 79

**Professeur M.Achouri, Neurochirurgien
76,Bd Abdelmoumen, Residence koutoubia, casablanca
Tel:0522980375
Rapport EEG**

Donnée patient Nom patient: ESSARI FATIMA
Date de naissance: 25/02/1957
Sexe: Féminin
Numéro SS:
Age: 64 ans
Diagnostic:
Adresse:
Numéro tél:

Paramètres d'enregistrement: Nom appareil Neuron-Spectrum-3
Fréquence d'échantillonnage 500 Hz
Nom montage: montage longitudinal
Filtre basse fréquence 0,5 Hz
Filtre haute fréquence 35,0 Hz
Réjecteur M
Durée d'enregistrement examen: 00:06:03

Test de fond

Fréquence rythme alpha est de 8-14 Hz. Amplitude maximum rythme alpha hémisphère gauche est de 1060 μ V (moyenne 2 μ V). Amplitude maximum rythme alpha sur l'hémisphère droit est 1093 μ V (moyenne 3 μ V). Asymétrie rythme alpha inter hémisphérique est de 34%. Fréquence dominante rythme alpha est de 8,4 Hz. Index de rythme alpha est de 10%. Rythme alpha dominant en FZ-CZ. Rythme alpha modulé. Fréquence rythme beta BF est de 14-20 Hz. Amplitude maximum rythme beta BF est de 916 μ V (moyenne 1 μ V). Index rythme beta BF sur l'hémisphère droit est de 6%. Index rythmes beta BF sur l'hémisphère droit est 4%. Rythme beta BF dominant en FZ-CZ, CZ-PZ. Fréquence rythme beta HF est de 20-35 Hz. Amplitude maximum rythme beta HF est de 1470 μ V (moyenne 2 μ V). Index rythme beta HF sur l'hémisphère gauche est de 5%. Index de rythme beta HF sur l'hémisphère droit est 3%. Rythme beta HF dominant dans FZ-CZ, CZ-PZ. Fréquence rythme delta est de 1-4 Hz. Amplitude maximum rythmes delta est de 2596 μ V (moyenne 8 μ V). Fréquence dominante rythme delta est de 0,8 Hz. Rythme delta dominant en FZ-CZ, CZ-PZ. Fréquence rythme theta est de 4-8 Hz. Amplitude maximum rythme theta est 2058 μ V (moyenne 4 μ V). Fréquence dominante rythme theta est de 4,2 Hz. Index de rythme theta est 24%. Rythme theta dominant en FZ-CZ, CZ-PZ.

Hyperventilation

Fréquence rythme alpha est de 8-14 Hz. Amplitude maximum rythme alpha hémisphère gauche est de 19 μ V (moyenne 1 μ V). Amplitude maximum rythme alpha sur l'hémisphère droit est 74 μ V (moyenne 2 μ V). Fréquence dominante rythme alpha est de 9,6 Hz. Index de rythme alpha est de rythme alpha diminué de 66%. Fréquence dominante rythme alpha sur augmente de 0,4 Hz. Fréquence rythme beta BF est de 14-20 Hz. Amplitude maximum rythme beta BF hémisphère gauche est de 8 μ V (moyenne 1 μ V). Fréquence rythme beta BF sur l'hémisphère droit est de 37 Hz (moyenne 1 μ V). Fréquence dominante rythme beta BF est de 16,3 Hz. Index de rythme beta BF est de 2%. Rythme beta BF dominant en FP2-F4, FZ-CZ. Fréquence rythme beta HF est de 20-35 Hz. Amplitude maximum rythme beta HF hémisphère gauche est de 13 μ V (moyenne 1 μ V). Amplitude rythme beta HF est de 3%. Rythme beta HF dominant dans FP2-F4. Fréquence rythme delta est de 1-4 Hz. Amplitude maximum rythmes delta est de 389 μ V (moyenne 6 μ V). Fréquence dominante rythme delta est de 0,5 Hz. Rythme delta dominant en F8-T4, T4-T6. Index rythmes delta augmente de 52%. Fréquence rythme theta est de 4-8 Hz. Amplitude maximum rythme theta est 123 μ V (moyenne 2 μ V). Fréquence dominante rythme theta est de 4,2 Hz. Index de rythme theta est 5%. Rythme theta dominant en F8-T4, T4-T6. Index rythmes theta diminué de 80%..

Après hyperventilation

Index de rythme alpha augmente de 21%

Conclusion tracé normal

Pr achouri

Professeur M. ACHOURI
Neurochirurgien
76 Bd Abdelmoumen, Residence
Koutoubia, Casablanca
Tél: 0522980375